

Pour rendre du baume au cœur des commerçants Le marché de Noël place de la Trémoille

Durant les deux mois d'été, les automobiles ne pourront pas accéder à la place. Pour indemniser les commerçants, la municipalité envisage de grandes fêtes de Noël.

La galère des commerçants de la place de la Trémoille continue (lire notre article paru la semaine dernière). Après les fouilles archéologiques préventives, les travaux d'aménagement interdiront aux automobiles la place pendant l'été. C'est ce qu'ils ont appris lors d'une réunion de travail avec le maire qui s'est tenue vendredi dernier. Le chantier d'aménagement commencera le 2 avril par les pourtours, trottoirs, terrasses et accès piétonniers. Il se poursuivra par la partie centrale de la place et s'achèvera par l'esplanade du château neuf. Avec comme terme la mi-novembre. Pour respecter les délais sous peine de pénalités de retard, l'entreprise a préféré interdire l'accès aux automobiles durant les huit à neuf semaines d'été durant lesquelles seront posés les pavés de la place. En croisant les doigts pour que la météo soit vraiment estivale. Conséquence, la circulation dans la rue des Déportés sera déviée par la rue du Jeu-de-Paume et la rue des Béliers. Une réflexion est en cours pour pouvoir remonter la rue Renaise vers la place des Acacias qui restera ouverte aux véhicules.



L'accès des commerçants au marché de la place des Acacias ne va pas être simple cet été.

Cette situation ne réjouit pas les commerçants non sédentaires du marché. La longueur des remorques de certains stands ne permet pas de tourner dans la rue du Jeu-de-Paume. « C'est dommage, car le marché fonctionne très bien durant l'été », commente Serge Babin, l'un des représentants de la commission paritaire. Une prochaine réu-

nion le 4 avril devrait permettre de chercher une solution. Mais d'ores et déjà, une étude est avancée pour exonérer de droit de place les commerçants non sédentaires. D'autres possibilités d'indemnisation et une signalétique attirante pour les piétons sont également à l'étude, assure la mairie, consciente de ce préjudice qui arrive dans un contexte économique défavorable. « On est prêts à les accompagner s'ils connaissent des

difficultés », assure Florence Fabre-Dureau, adjointe au commerce et au tourisme. Pour se faire pardonner, elle a décidé de fêter la fin des travaux et de relancer l'activité par une animation de choc : les fêtes de Noël. La façade du château neuf sera parée de projections d'images, tandis que l'esplanade accueillera le marché de Noël qui se tient habituellement square de Boston.

Emmanuel Blois
eblois@courrierdelamayenne.com

Accès interdit aux automobiles pendant l'été.

Municipales : où sont les têtes ?

Lors de la présentation de la nouvelle organisation de l'UMP en Mayenne (voir en page 10), la secrétaire départementale du parti, Samia Soultani, a évidemment été interrogée sur ses intentions pour les prochaines municipales à Laval. Sera-t-elle tête de liste ? La réponse — à la sémantique très politique —, n'a pas apporté d'éclairage particulier : « je ne privilégie pas la tête de liste. Seule la compétence de l'équipe et la qualité du projet importent. On construit le projet, on se l'approprié. Ensuite on se posera la question de savoir qui a le plus de possibilités de faire gagner l'opposition ». Car, si l'opposition actuelle s'entend aujourd'hui pour préparer l'alternance municipale via le projet (samedi après-midi, Samia Soultani a visité le quartier des Fourches avec Jean Arthuis, ce qui

prouve la volonté de l'UDI et de l'UMP de travailler ensemble), à un moment il va bien falloir choisir : Samia Soultani ou François Zocchetto. Ce dernier ne veut pas dévoiler ses intentions. Et pour cause, il attend de savoir ce que deviendra le projet gouvernemental sur le « non cumul des mandats ». Il est sénateur, voudra-t-il abandonner son poste, qui a une visibilité nationale puisqu'il est chef de file des centristes au Sénat, pour un siège de maire qui le confrontera aux réalités du terrain ? Rien n'est moins sûr.

L'autre interrogation vient aussi du camp d'en face. Qui sera le candidat de la majorité sortante ? Jean-Christophe Boyer, le maire par intérim, ou le ministre de l'Agroalimentaire, maire sortant par intérim, Guillaume Garot ? Si c'est le premier, la

droite pourra surfer sur les crispations engendrées par ses décisions récentes comme la privatisation du stationnement. Mais Samia Soultani pense que ce sera Guillaume Garot. Elle prévoit un remaniement ministériel en septembre — « je connais bien la vie des partis politiques » — qui le libérera, au moins pour un temps, de tout engagement ministériel. Si c'est lui, il faudrait un poids lourd en face, à savoir un candidat implanté localement et surtout au fait des problématiques municipales depuis des années. Deux François répondent à ces critères. Mais l'un des deux a quitté la vie municipale depuis plus d'un an ! A droite, à gauche, on le voit, il manque de têtes.

Jean-Michel Desauvai

Le ticket de Tul prendra cinq centimes à la rentrée

Le conseil communautaire de Laval Agglo a adopté lundi soir la nouvelle grille des tarifs des Transports urbains lavallois, qui sera applicable à compter du 1^{er} septembre. Conformément à l'inflation et pour anticiper l'augmentation de la TVA, qui passera de 7% à 10% au 1^{er} janvier 2014, les tarifs vont évoluer de 50 centimes à 1 euro pour le Pass mensuel, le « Contact annuel » ou le « Contact + » et jusqu'à 4 euros pour l'abonnement « Jeune ». Le ticket unité et le ticket jour augmenteront de 5 centimes. En revanche, Le Pass annuel, le « Pass + », pour les personnes qui travaillent mais qui gagnent moins de 80% du Smic, et le « Pass C+ » pour les bénéficiaires de la CMU, demeurent respectivement à 230€ par an, 14,50 euros et 2 euros par mois. Même chose pour les abonnements « Tempo » et « Tempo + » pour les demandeurs d'emploi à 8,50€ et 2 euros et pour le « Contact » mensuel (abonnement pour les seniors) à 12 euros.

« Nous faisons le choix de la stabilité ou de la quasi stabilité des tarifs nécessité de solidarité en temps de crise », a déclaré le président de Laval Agglomération. Françoise Ergon, vice-présidente chargée des transports, ne cache pas qu'il s'agit aussi d'inciter les usagers à s'abonner à l'année, plutôt que d'utiliser des tickets à l'unité, « afin de développer l'usage des transports en commun ». Cinq élus se sont abstenus lors du vote de ces tarifs. Jean-Michel Faguer (Soulgé) et Olivier Richefou (Changé) ont voté contre, sur le motif que les abonnements jeunes sont plus chers que les abonnements seniors.

Je, tu, ils vont carticiper

Participer directement à la transformation de la ville, c'est simple comme un clic sur un clavier d'ordinateur. La ville de la Réalité virtuelle ne pouvait échapper à cet outil de démocratie participative. Dans le cadre du projet urbain Laval 2021, le cabinet urbaniste Repérage Urbain propose en première nationale une carte participative sur laquelle chacun peut apporter ses propositions via les réseaux sociaux. Des bulles de couleurs différentes selon les thèmes retenus s'affichent sur le plan de ville à l'endroit où la proposition se situe accompagnées d'une boîte de dialogue. Plus la proposition suscite de commentaires, plus la bulle gonfle.



Une carte participative permet à tous les Lavallois de proposer des aménagements urbains pour leur ville.

« Ce système permet aussi d'éliminer les propositions déplacées », affirment les responsables de l'agence Repérage Urbain. Ce travail sera complété par des ateliers de quartier du 6 mai au 7 juin. L'agence urbaniste effectuera notamment une promenade avec tablettes PC, puis un temps de travail en maison de quartier pour recueillir les idées et expressions de chacun sur leurs quartiers en matières d'aménagement urbain. Pour y participer, rendez-vous sur le site [http://laval2021.carticpe.fr/].

Différence. Dans le cadre de la semaine organisée par le collectif Unissons nos différences, l'association Quest'handi proposait un spectacle gratuit à l'Avant-scène, comble de 160 spectateurs. En première partie, Pierre Bouguier a colporté ses chansons, en duo avec Matthieu Hamon, un jeune artiste et talentueux interprète. Puis Laurent Savard a présenté son spectacle « Le bal des pompiers ». Accompagné au piano par Anaïs Blin, l'humoriste raconte le thème de la différence, celle de Gabin, son fils autiste. Le spectacle était traduit en langue des signes par Pascal Di Piazza.



C1014210_60499
MT AGENCEMENT

C1014424_62045
LE GUEN HORVAIS